



Ouvrier Forestier / Conducteur d'engins / Débardeur - H/F (2020-1184)

Métier	TRAVAUX EN ESPACE NATUREL
Type de contrat	CDI
Niveau de diplôme	BEP / CAP
Niveau d'expérience	Débutant / 1ère Expérience
Pays	France
Région	Midi-Pyrénées
Département	ARIEGE (09)
Ville	TARASCON-SUR-ARIEGE

Présentation de l'entreprise

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'Office national des forêts (ONF) rassemble plus de 9 000 professionnels. En Métropole et en Outre-mer, l'ONF gère près de 11 millions d'hectares de forêts publiques appartenant à l'État et aux collectivités territoriales.

Descriptif du poste

Le débardeur forestier réalise des travaux d'exploitation forestière aux commandes d'un camox F175 grue, selon les règles d'hygiène, de sécurité, les normes environnementales et les impératifs de production.

Les ouvriers forestiers de l'ONF participent à la maintenance de premier niveau et réalisent des opérations d'entretien, de réparation et de maintenance courante.

Ils vérifient les éléments de sécurité sur les équipements de production et leur bon état de fonctionnement. Ils sont attentifs à la mise en sécurité du site, d'eux-mêmes, des personnes présentes, du public et du matériel utilisé.

Profil recherché

Les candidats devront être titulaire d'un diplôme reconnu dans le domaine des travaux forestiers (BPA Conducteur de machines forestières).

L'obtention du permis de conduire B est obligatoire afin de se rendre sur les chantiers.

Une bonne condition physique et un goût pour le travail en équipe est requis.

Sens de la sécurité et attention portée aux règles SST.

Connaissances en organisation de chantier et capacité d'encadrer du personnel pour la réalisation des chantiers.

Conditions d'emploi :

Rémunération en fonction de l'expérience ;

EPI fournis par l'ONF en respectant la politique de sécurité définie par l'établissement ;

Prime de panier repas à hauteur de 7,30€ par jour de travail effectif ;

Variante horaire : RTT et congés payés ;

Versement d'indemnités kilométriques si utilisation des véhicules personnels pour se rendre sur les chantiers forestiers ;

Travail en équipe ou seul (dispositif prévu à cet effet).

Compte tenu du contexte actuel, l'ONF a mis en place des mesures pour permettre la continuité de l'activité.

Chaque salarié reçoit un kit d'hygiène composé de lingettes, bidon d'eau, savon, papier essuie-main, sacs poubelle, gants à usage unique et gel hydro alcoolique.

Retrouvez toutes nos offres sur l'espace carrière : <http://www1.onf.fr/carrieres/sommaire/postuler/postuler/>